

ANNEXE 5

**REGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE AUX TRAVAILLEURS
DE L'ADMINISTRATION DU TRESOR**

NATURE DE L'INDEMNITÉ	PERSONNEL BENEFICIAIRE	TAUX	BASE DE CALCUL
Indemnité de responsabilité personnelle	Sans changement	Sans changement	Sans changement
Prime de caisse	Caissier auprès des comptables publics	30%	Salaire de base du poste occupé
Indemnité forfaitaire de tournée	Agents chargés du contrôle et/ou des vérifications :		Salaire de base du grade d'origine
	— Inspecteurs	15%	
	— Contrôleurs	20%	
Indemnité de vérification et du contrôle	— Agents de constatation	20%	Salaire de base du grade d'origine
	— Corps des inspecteurs	20%	
	— Corps des contrôleurs		
	— Corps des agents de constatation		

ANNEXE 6

**REGIME INDEMNITAIRE APPLICABLE AUX TRAVAILLEURS
DE L'ADMINISTRATION DU BUDGET**

NATURE DE L'INDEMNITÉ	PERSONNEL BENEFICIAIRE	TAUX	BASE DE CALCUL
Indemnité de vérification et de contrôle	— Contrôleurs financiers chargés de la prévision budgétaire	40%	Salaire de base du poste occupé
	— Contrôleurs financiers adjoints chargés de la prévision budgétaire	25%	Salaire de base du poste occupé
	— Corps des inspecteurs	15%	Salaire de base du grade d'origine
	— Contrôleurs	15%	Salaire de base du grade d'origine
Indemnité de responsabilité personnelle	Sans changement	Sans changement	Sans changement